

CLÉVILLIERS



BULLETIN MUNICIPAL 2021

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE :

- 3 Edito
- 4 Une nouvelle équipe municipale
- 5 Désignation des délégués communaux dans les instances intercommunales
- 6 Constitution et création des commissions communales
- 7-8 Budget communal
- 9 Urbanisme

VIE DU VILLAGE :

- 10-11 A votre service
- 12 à 14 Le groupe scolaire
- 15 La salle des fêtes
- 16-17 Le comité des fêtes
- 18 La paroisse
- 19 Civisme
- 20-21 La sécurité est l'affaire de tous
- 22 Les mariages et naissances. Les assistantes maternelles
- 23 Les décès et le cimetière
- 24 Les lotissements

SORTIE ET VIE CULTURELLE :

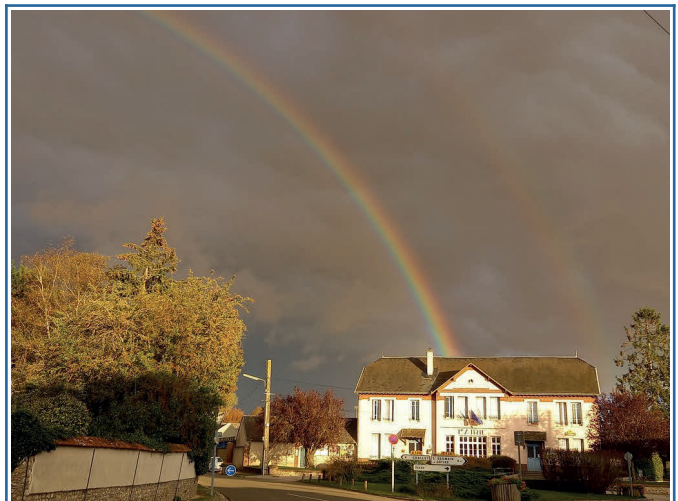
- 25-26 Clévilliers en balade
- 27 à 29 Le Canal Louis XIV

VIE ASSOCIATIVE :

- 30 Yoga. Mutuelle des chasseurs
- 31 Association sportive ASCB
- 32 Les Voyageurs du temps
- 33 L'APE

VIE PRATIQUE :

- 34 Vos démarches administratives
- 35 L'agence postale communale
- 36 La fibre
- 37 L'eau
- 38 Les ordures ménagères



EDITO

Je ne pensais pas l'année dernière en vous présentant mes vœux, que tout se déroulerait de façon aussi irréaliste.

Au lendemain des élections municipales, qui n'auraient d'ailleurs pas dû avoir lieu vu le contexte, la France était plongée dans un confinement avec arrêt de l'économie, fermeture des écoles, empêchement de toute vie sociale..., car un ennemi invisible imprévisible et tenace appelé Coronavirus se propageait sur le monde entier.

Après un déconfinement peut-être mal préparé, nous voilà à nouveau privés de certaines libertés pour éviter de dépasser la capacité d'accueil de nos hôpitaux qui ont perdu des moyens ces dernières années. Les personnels hospitaliers ont fait face, avec des conditions de travail extrêmement difficiles, à un virus assez fatal pour les personnes âgées déjà fragiles mais aussi parfois pour des personnes plus jeunes.

Depuis ce premier confinement notre façon de vivre a bien changé. Il nous faut nous adapter aux mesures gouvernementales même si, à titre personnel, je ne les trouve pas toujours très cohérentes.

L'école a dû se soumettre à un protocole sanitaire très strict lors de la réouverture. Néanmoins cela a permis d'accueillir les enfants et les personnels avec un risque plus limité de « cluster ». Les manifestations communales ont été annulées, nos associations ont réduit ou cessé leurs activités.

La nouvelle équipe municipale installée mi-juin m'a reconduit dans mes fonctions de Maire pour les six prochaines années, mandat qui sera compliqué sur le plan budgétaire.

Nos recettes dépendent en grande partie des impôts locaux mais aussi des dotations de l'État, des subventions du département et de Chartres Métropole (dont les finances sont étroitement liées à la bonne santé économique du monde industriel, artisanal, commercial, agricole et touristique, secteurs fragilisés par l'impact des confinements). La France doit faire face à un endettement et un déficit abyssaux. J'espère que les mesures d'accompagnement éviteront le pire...

Le projet important de la municipalité pour 2021 est la transformation de l'ancien presbytère en deux logements locatifs en trouvant les fonds nécessaires pour cette réalisation.

J'espère que l'année 2021 sera moins catastrophique et nous permettra de retrouver une vie plus normale, de recréer des liens sociaux, de partager à nouveau des moments de convivialité, même si cela devra se faire avec le risque virus que je vois mal disparaître du jour au lendemain.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter à tous, nos meilleurs vœux de santé si précieuse, et vous souhaite une année 2021 remplie d'espoir et de bonheur.

Amicalement
Alain Bellamy



Une nouvelle équipe municipale



Le conseil municipal nouvellement constitué a siégé en mairie le 25 mai 2020. Comme pour tout début de mandat, les premières délibérations ont concerné les délégations au maire, les nominations dans les différentes instances, et la création des commissions.

Constituée d'un tiers de nouveaux élus avec de nouvelles compétences, et de plus anciens conseillers qui apportent leur expérience, l'équipe municipale s'est immédiatement mise en action, et chaque conseiller a pu se positionner dans la commission de son choix.

Les 15 conseillers municipaux sont non seulement actifs dans les commissions, mais également au sein des instances intercommunales. Clévilliers et ses cinq hameaux (Le Boullay d'Achères, Les Chaises, Bouard, La Bréqueille et Gonville) ont Chartres Métropole pour partenaire le plus important. La Communauté d'agglomération regroupe 66 communes et a pour président Jean-Pierre GORGES (maire de Chartres), qui vient d'être réélu à la tête de cette dernière.

Les réunions du conseil municipal ont lieu en moyenne chaque mois, en fonction de l'urgence des délibérations. Il est à noter que chaque Clévillois a le droit d'y assister, mais que les places sont limitées, actuellement, en raison de la crise sanitaire.

Le procès-verbal des séances est affiché devant la mairie et publié sur le site internet.



Désignation des délégués communaux dans les instances intercommunales

La commune a procédé à la désignation de ses délégués dans les différentes instances communales :

Instances	Représentants	Suppléants
Chartres Métropole	Alain BELLAMY	
SPL Chartres Aménagement	Marianne HEITZ	
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	Marianne HEITZ	
Chartres Environnement	Sophie PAOLI	
Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des Environs de Clévilliers (SIRPEC)	Alain BELLAMY Marianne HEITZ Laure LEGRAND	Thierry ENJELVIN
Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement de Fresnay-Le-Gilmert	Jérôme RIVET Hervé LEGRAND	Dimitri PIRON Marianne HEITZ
Syndicat d'Assainissement de la Région de Thimert	Jérôme RIVET Hervé LEGRAND	Jean-Jacques GUIGNARD Michèle GUIGNARD
Comité National d'Action Sociale	Michèle GUIGNARD	
Comité Intercommunal d'Action Sociale	Michèle GUIGNARD	
Défense et Armée	Jean-Jacques GUIGNARD	



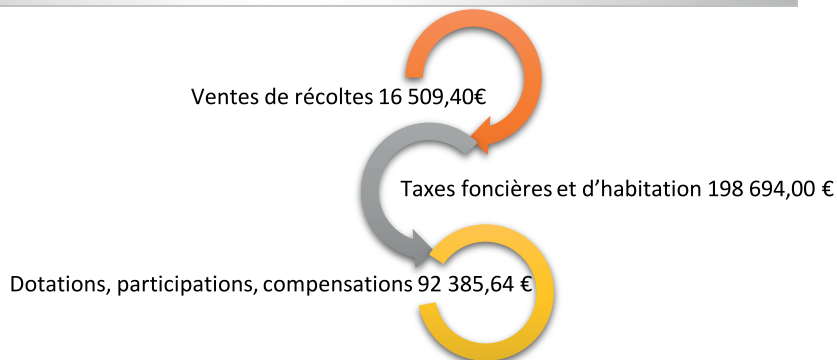
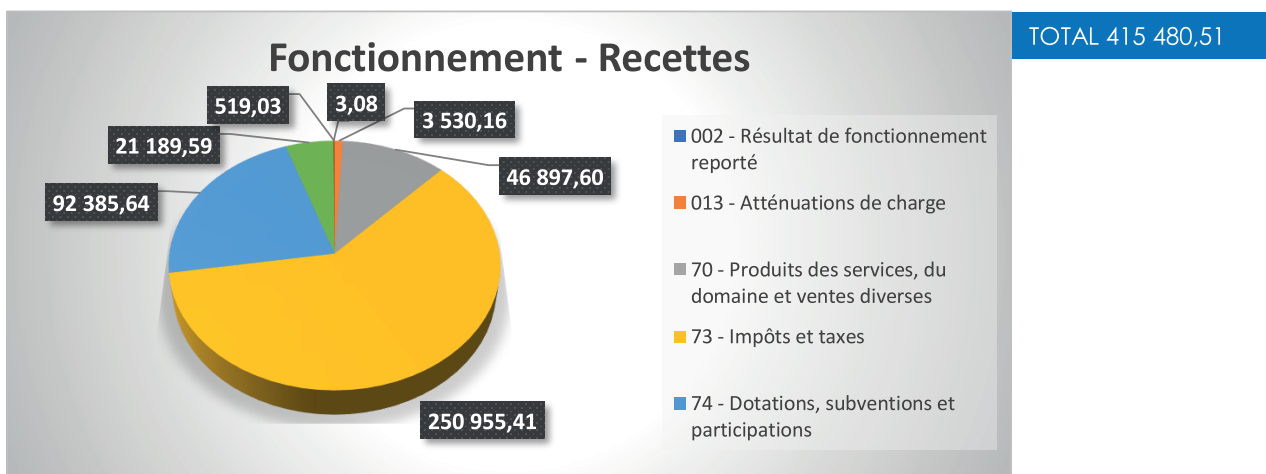
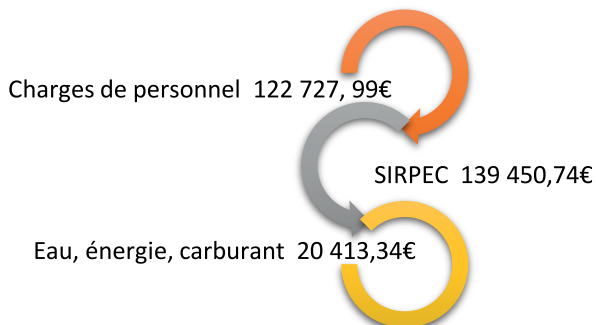
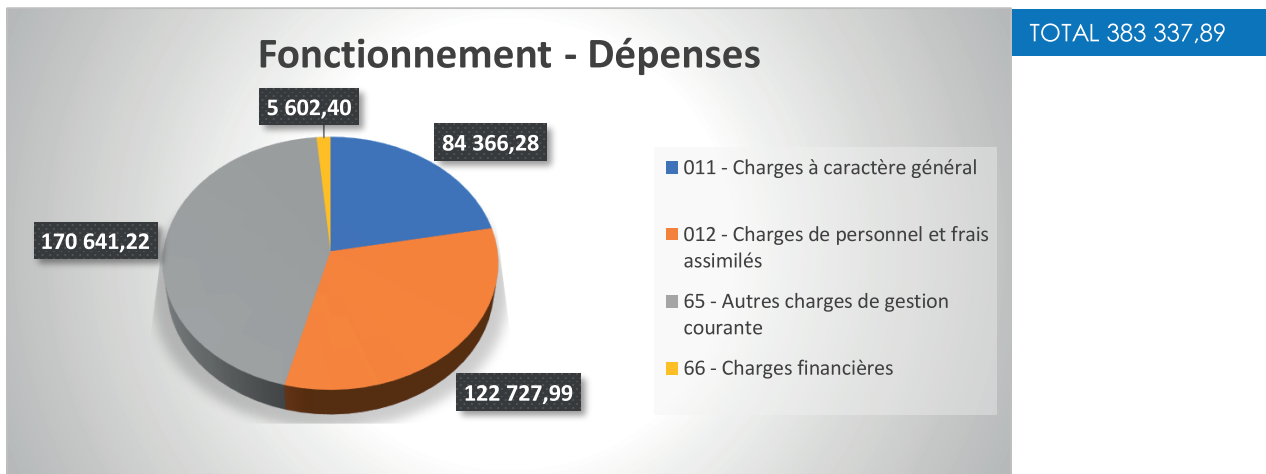
Constitution et création des commissions communales

Lorsque les élus se réunissent en conseil municipal (au minimum 6 fois par an), ils prennent des décisions concernant les affaires de la commune. Toutefois, le travail est effectué en amont, au sein des commissions qui trouvent les idées, en débattent et proposent des solutions concrètes. Monsieur le Maire et les Adjoints sont membres de droit et peuvent assister à toutes les commissions.

Le Conseil municipal a donc mis en place et composé les commissions communales suivantes :

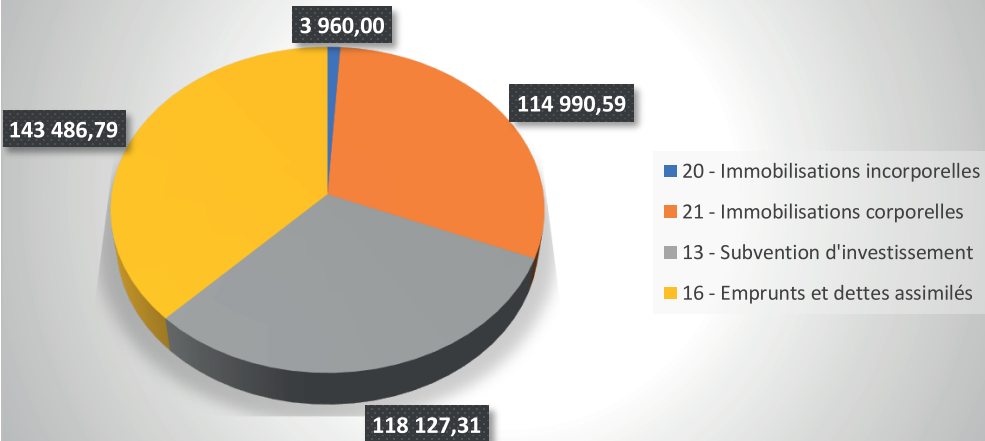
Commissions	Délégués
Appels d'offres	Frédéric LAFONT, Hervé LEGRAND, Dimitri PIRON, Patrick VINSOT. Maire et Adjoints : Alain BELLAMY, Marianne HEITZ, Jérôme RIVET.
Fêtes	Anne CHARRIER, Thierry ENJELVIN, Laure LEGRAND, Laurent POUSSINEAU. Maire et Adjoints : Alain BELLAMY, Marianne HEITZ, Jérôme RIVET.
Finances	Le Conseil Municipal
Impôts (CCID)	Titulaires : Alain BELLAMY, Marianne HEITZ, Jérôme RIVET, Michèle GUIGNARD, Hervé LEGRAND, Sophie PAOLI, Dimitri PIRON. Suppléants : Thierry ENJELVIN, Jean-Jacques GUIGNARD, François GODET, Frédéric LAFONT, Laure LEGRAND, Patrick VINSOT.
Information Communication	Anne CHARRIER, Thierry ENJELVIN, Laure LEGRAND, Sophie PAOLI, Dimitri PIRON, Laurent POUSSINEAU. Maire et Adjoints : Alain BELLAMY, Marianne HEITZ, Jérôme RIVET.
Sécurité	François GODET, Jean-Jacques GUIGNARD, Frédéric LAFONT, Hervé LEGRAND, Sophie PAOLI, Dimitri PIRON, Patrick VINSOT. Maire et Adjoints : Alain BELLAMY, Marianne HEITZ, Jérôme RIVET.
Travaux	François GODET, Hervé LEGRAND, Frédéric LAFONT, Dimitri PIRON, Laurent POUSSINEAU, Patrick VINSOT. Maire et Adjoints : Alain BELLAMY, Marianne HEITZ, Jérôme RIVET.
Urbanisme Espaces verts	Anne CHARRIER, Frédéric LAFONT, Hervé LEGRAND, Sophie PAOLI, Dimitri PIRON, Laurent POUSSINEAU. Maire et Adjoints : Alain BELLAMY, Marianne HEITZ, Jérôme RIVET.

BUDGET COMMUNAL 2019



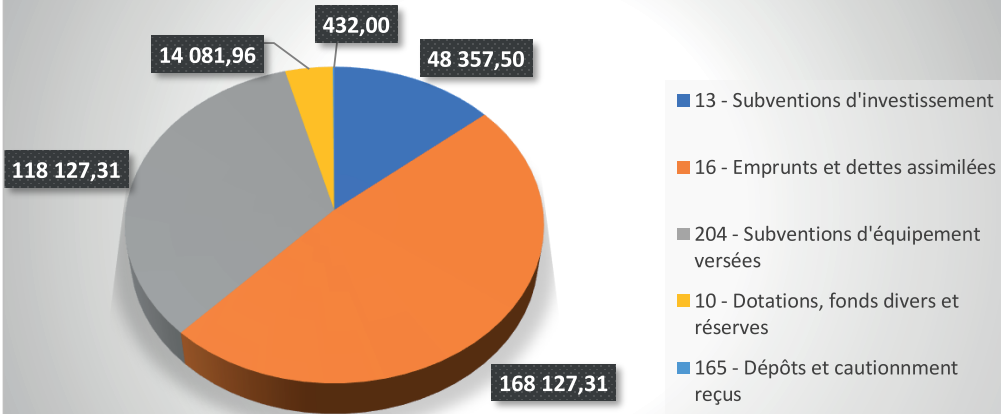
Investissement - Dépenses

TOTAL 380 564,69 €



Investissement - Recettes

TOTAL 349 126,08 €



Actuellement les taux sont les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17.43 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30.56 %
- Maintien des taux d'impositions.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Rémy GOBBI Construction d'un garage
Kévin VENAULT Aménagement de combles

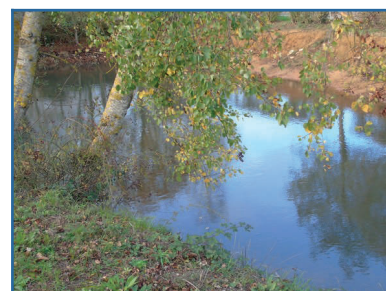


DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX 2020

Christophe PAPIN	Changement de fenêtres, portes et volets
Gaël LE GOFF	Réfection de toiture, fenêtres de toit, porte de garage
Thomas DUCASTELLE	Construction d'un garage
Jimmy WEISS	Création de clôture
Vivien BARTHELEMY	Construction d'une véranda
ORANGE UPR OUEST	Implantation d'une antenne relais téléphonique
Florence COTTEREAU	Installation d'une fenêtre de toit
Patrick VINSOT	Ouverture d'une fenêtre de toit
Jean-Marie CHASLIN	Remplacement d'une clôture
OPUS BAT	Isolation d'habitation par l'extérieur



La mare de la Bréqueille
après le curage



Le presbytère, aujourd'hui inhabité, sera rénové et transformé en deux logements locatifs :



Condamnation du passage à niveau donnant sur la rue de Chartres qui a été refaite :





Eric et Tony
Employés des
services techniques

A votre service

Kim
Directrice Générale des Services
Corinne
Secrétaire Administrative





Amicale des pompiers



Ce site est équipé d'un défibrillateur cardiaque



Article R. 6311-15 du code de la santé publique : « Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe. »

DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est à votre disposition **devant la Mairie**. En cas d'urgence, en particulier à l'école ou à la salle des fêtes, n'hésitez pas à vous en servir. Les consignes sont claires et vous pouvez sauver une vie en l'utilisant.

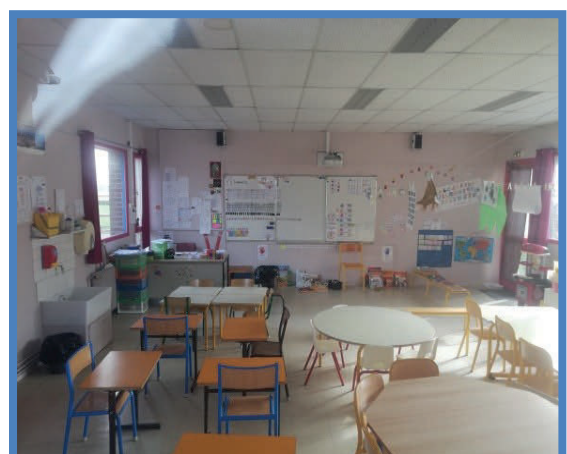
Attention : le caisson est sécurisé. Il faut donc forcer l'ouverture.

LE GROUPE SCOLAIRE



Ancienne école du Boullay d'Achères

«L'instruction publique doit être l'instrument privilégié de la libération de l'esprit humain. Or le risque est toujours grand qu'elle devienne au contraire le moyen privilégié, pour un pouvoir, d'asservir la pensée. Dès lors, il ne saurait y avoir d'éducation publique que libre, protégée contre tous dogmatisme, et ouverte à la critique. L'instruction publique ne sera donc asservie à aucune doctrine politique : c'est le principe de la neutralité de l'école. Elle ne sera assujettie à aucune autorité religieuse : c'est le principe de la laïcité.»
Elisabeth et Robert Badinter



Ancienne école de Clévilliers

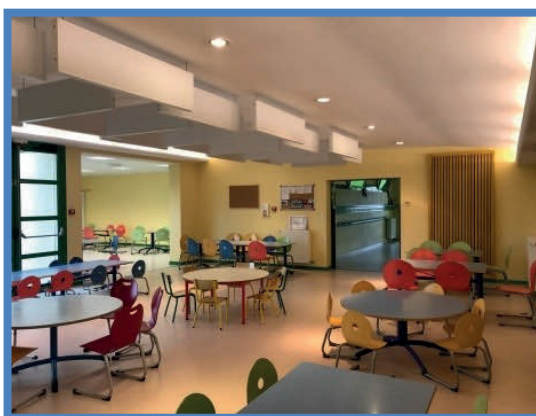
L'Équipe enseignante



La directrice de l'école : Madame Isabelle DAMY

Les enseignantes : Madame Catherine SIGNORET, Madame Sandrine DUFOUR, Madame Estelle LEGRAND, Madame Nathalie BREMAUD, Madame Brigitte CATTANEO, Madame Elisabeth LEBEAU et Madame Clémence BARDY.

En 2020 Madame Virginie COURTOIS a rejoint l'école.

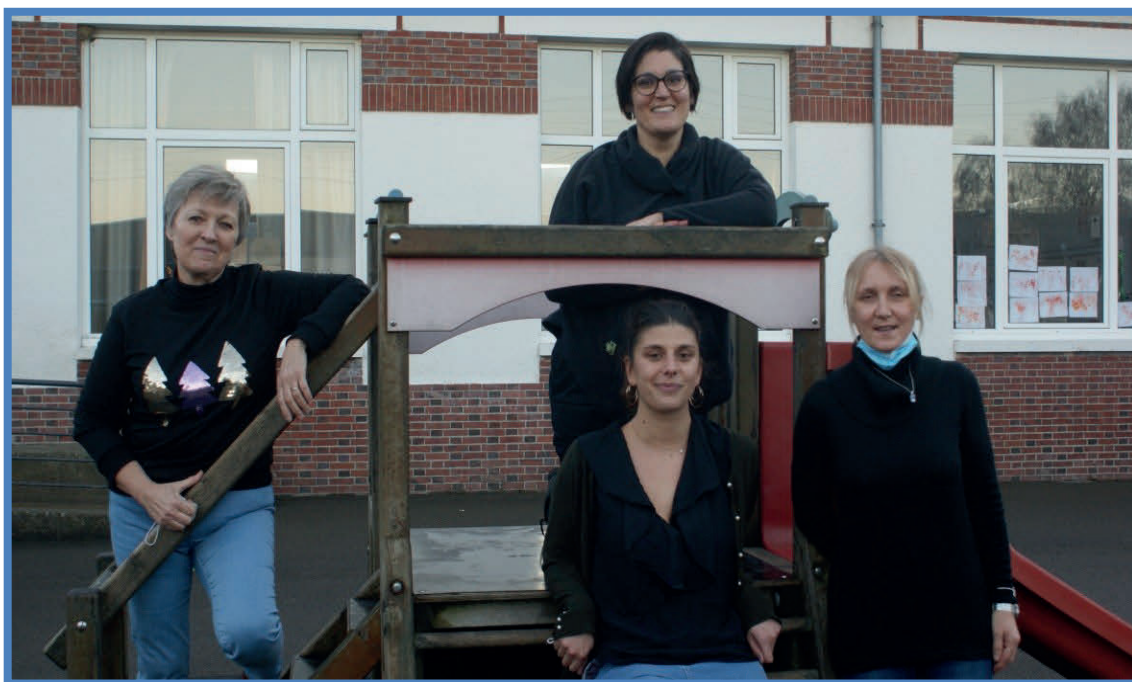


Restaurant scolaire
Tarif repas enfant : 3,60 €

Nous pouvons compter sur le personnel
du restaurant pour que les enfants se régalent.
Inès, Laura, Dominique, Véronique



Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM)



Jocelyne, Peggy, Inès et Sophie

L'école est constituée de 3 classes de maternelles et 5 classes élémentaires.

Elle commence à 8 h 30 et se termine à 16 h 30 (semaine de 4 jours).

La garderie de 7 h 15 à 8 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 45.
Tarif : 0,80 € la demi heure.

Tarif de l'étude dirigée : 2,50 € la séance.



Les Clévilloups de 1954

La journée des « Clévilloups » est bien remplie. Elle est rythmée par des cours dispensés par des maîtresses et des ATSEM investies, mais également par des activités sportives grâce à la proximité du stade et du City. Les enfants vont également à la piscine l'Odyssée à Chartres. Ils participent à de nombreuses sorties et voyages scolaires (Futuroscope, Auvergne, journée cirque, cinéma, etc...).



La salle des fêtes

Location de la salle des fêtes	Du 1 ^{er} mai au 14 octobre salle/cuisine		Du 15 octobre au 30 avril salle/cuisine/ chauffage	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Habitants de la commune	190 €	300 €	310 €	460 €
Option « chauffage »	100 €	100 €		
Habitants hors commune	360 €	515 €	495 €	740 €
Option « chauffage »	100 €	100 €		
Associations communales	(1 location offerte/an) puis 95 €			
Cautions	460 €			

Location matériel	Tables (3,10 mètres)	Chaises
		3,10 €



Le comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes n'a pas pu proposer les événements festifs prévus et habituels sur Clévilliers en 2020, au vu du contexte sanitaire du pays.

Cependant, comme les enfants de la commune ont été particulièrement sages cette année 2020, le Père Noël a tenu à passer les voir et à leur apporter des cadeaux. Ainsi, le dimanche 20 décembre au matin, le Père Noël avait donné rendez-vous à ses lutins et aux Clévillois(es) à la mairie, pour une distribution de jouets et cadeaux d'un nouveau genre, pandémie oblige. A grand renfort de masques, de gestes barrières et de gel hydroalcoolique, les paquets ont bien été remis aux intéressé(e)s, et les sourires, la bonne humeur et la joie étaient présents pour toutes et tous, bien contents d'avoir été gâtés, malgré ce contexte difficile !



Vie festive de la commune

Le Comité des fêtes vous proposera de nouvelles manifestations, dès que la situation le permettra.

N'hésitez-pas à suivre notre actualité sur la **Page Facebook** du **Comité des Fêtes de Clévilliers** et à venir **rejoindre** les rangs de **notre association** !



Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour vous et vos proches. Rendez-vous en 2021, pour de nouveaux moments festifs, placés sous le signe du partage et de la convivialité.

Nous comptons sur votre participation et votre bonne humeur pour faire de ces événements une réussite !



C'est par un beau dimanche après-midi que la commune a livré les colis de Noël pour les anciens de plus de 70 ans du village. En effet, le repas du 11 novembre ayant du être annulé du fait de la crise sanitaire, l'ensemble du conseil municipal a voté la distribution de paniers gourmands pour nos aînés.

Une Miss de Clévilliers !!!

Elle s'appelle Anaïs Carême, elle a 20 ans.

Elle a été élue le 12 juin 2020, Miss Small Éléance Centre-Val de Loire. C'est en participant le 1^{er} décembre 2020 au concours national, qu'elle remportera sa couronne et son titre de Miss Small Éléance France 2021.

Félicitations Anaïs !!!




GITE 6 PERSONNES

Style Loft à la Campagne

Ambiance cocooning dès son entrée par son style contemporain.
Ce gîte peut recevoir jusqu'à 6 personnes.
IL SE LOUE À LA SEMAINE OU LE WEEK-END.
Nous serons ravis de vous accueillir et de vous donner toutes les bonnes adresses, afin que vous passiez un agréable séjour à la campagne

« Venez vous détendre en toute tranquillité à la campagne avec vos amis, votre famille... »

OUVERTURE RECENTE

28300 CLEVILLIERS **06 65 31 67 08**

AVIS DE RECHERCHE

optim home

ESTIMATION OFFERTE

VOUS ETES PROPRIETAIRE ?

Je recherche pour des clients des BIENS immobiliers dans votre secteur

Honoraires
ATTRACTIFS

CATHERINE GODET
06 65 31 67 08

www.godet.optimhome.com
catherine.godet@optimhome.com
RSAC 821 073 392 Chartres



La paroisse



Paroisse de Maintenon

Saint-Yves des Trois Vallées

Don René François CHARBONNEL
PRESBYTERE DE MAINTENON

28, rue Maunoury
28130 MAINTENON
Tél. : 02.37.23.01.28.

Eglise Saint Martin



Si vous souhaitez connaître
les dates des messes se tenant
à Clévilliers,
merci de consulter le site
internet de la commune.
www.clevilliers.fr

CIVISME

QUELQUES RAPPELS POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS

Divagation et déjections animales

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de ne pas laisser divaguer leur animal sur le territoire de la commune et prendre toutes les dispositions nécessaires afin que leur animal ne gêne en rien le voisinage par des aboiements intempestifs, y compris par l'usage de tout dispositif dissuasif.

Par mesure de salubrité et par respect du voisinage, les déjections animales doivent être ramassées sur les trottoirs, les voies publiques et les espaces verts.

Rappel : les détenteurs de chiens mentionnés à l'article L.211-12 du code rural sont soumis à l'obligation d'obtenir un permis de détention par le Maire.

Feux

Il est demandé aux habitants de ne pas brûler de matières plastiques, moquettes et autres matériaux pouvant être déposés en déchetterie et d'éviter de brûler des végétaux humides pouvant dégager une forte fumée. Pensez à votre voisinage !



Bruit



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses...) sont réglementés par l'arrêté préfectoral n° 1052 en date du 21 juin 1996 article 3. Ils ne sont utilisables que :

- les jours ouvrés de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Entretien des trottoirs et caniveaux

Depuis quelques années, la commune ne peut plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des trottoirs et caniveaux. Ces normes entraînent l'évolution visuelle de nos rues malgré le travail des agents techniques. Nous remercions les habitants qui entretiennent les abords de leur domicile et nous encourageons ce geste citoyen pour le bien-être de tous.



La sécurité est l'affaire de tous

De nombreux domiciles au sein de la commune sont inoccupés dans la journée. Cette « désertification » diurne est source d'insécurité.

Pour pallier à cela, nos institutions mettent à notre disposition différents dispositifs.

C'est le cas de « voisins vigilants ». C'est gratuit, rapide et sûr. Il suffit de s'inscrire via le lien www.voisinsvigilants.org.

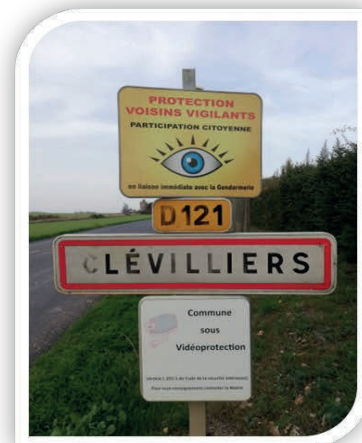
La commune de Clévilliers a adhéré à ce dispositif.

« Voisins vigilants » est inspiré d'un concept anglo-saxon.

Il fait appel à la bienveillance des uns envers les autres mise au service de la sécurité de tous.

Les habitants d'une même aire géographique s'engagent dans une démarche collective visant à accroître le niveau de sécurité du secteur.

Les personnes volontaires et reconnues « voisins vigilants » sont sensibilisées à l'accomplissement d'actes élémentaires de prévention.



Il leur est demandé d'être attentifs à tous les événements inhabituels (véhicules ou comportements douteux, personne essayant de pénétrer dans un logement dont les occupants sont absents, etc) et à la tranquillité (dégradations, démarcheurs trop insistants, etc) de la zone géographique de leur compétence. Ainsi leurs suspicions pourront faire l'objet d'échanges et de communications privilégiés soit avec d'autres habitants du même secteur, soit avec les représentants de nos institutions (Mairie, Gendarmerie Nationale).

En revanche, le rôle de « voisins vigilants » n'est en aucun cas d'intervenir si cela devait mettre en danger qui que ce soit. Rappelons qu'en cas d'urgence il faut appeler le « 17 ».

Pour conclure, la curiosité développée dans le cadre de « voisins vigilants » favorisant les échanges avec les autres habitants va renforcer notre confiance les uns envers les autres et développer l'entraide. Cela renforcera, à terme, nos liens au sein de la commune allant vers plus de convivialité.

Enfin, nous serons également acteurs de notre sécurité pour le bien de tous.

Notons qu'il existe un autre dispositif appelé « opération tranquillité vacances ». Il consiste à signaler à la gendarmerie vos absences programmées de votre domicile afin que, dans la mesure du possible, une patrouille passe à votre domicile et vous prévienne en cas d'anomalie.

Vous pouvez vous inscrire en ligne : www.service-public.fr ou vous rendre à la gendarmerie.



Circulation et vitesse



«Je contribue à la quiétude de mon village, en adoptant une conduite sage et responsable».



Les mariages

20 juin

Mélody VANHAUWAERT et Anthony LEMAITRE

4 juillet

Géraldine MULLER et Ludovic MARTIN

8 août

Amandine CLÉARQUE et Fabien HALLAY

12 septembre

Joséphine BARBIER et Alexandre MARTEL

19 septembre

Emilie NGUYEN et Maxime LESAGE

3 octobre

Fanny RONGIONE et Alexis BELLAMY

24 octobre

Anaïs CHIVARD et Maxence VANDERMEERSCH



Les naissances

23 janvier

Victoire HATTON

22 février

Maximilien DUCLOS LE PEN

9 avril

Catalina MORICE

13 avril

Gabriel PATY

30 mai

Lola LOURY

13 septembre

Maddy VENAULT FROGER

14 septembre

Lyana COCHET



ASSISTANTES MATERNELLES

CLÉVILLIERS

Isabelle BOULLENGE
3 bis, rue du Voisinet
02.37.32.08.73.
ou 06.78.44.95.69.

Christine BURY
6, rue du Prieuré des Chaises
«Le Boullay d'Achères »
02.37.32.54.73.
ou 06.77.53.44.71.

Michelle VERRECCHIA
12, rue du Prieuré des Chaises
« Le Boullay d'Achères »
02.37.32.00.45.

CHALLET

Delphine DOS SANTOS
8, rue du Friche
02.37.32.53.68.
ou 06.37.89.67.89.

Elodie VILAIN
8, rue de Fresnay
06.34.41.92.70.

BRICONVILLE

Lucie MOULIN-CABART
17, rue des Vaux Creux
06.56.70.06.02.

Le Relais Assistants Maternels de Chartres Métropole a élaboré de nouveaux outils de communication à destination :

- . des familles à la recherche d'un mode de garde,
- . des familles employeurs d'un assistant maternel,
- . des assistants maternels de la commune de Chartres ou des communes de moins de 3 000 habitants du territoire.

Numéro unique de la RAM : 02.36.67.30.20.

Les décès



10 février Monsieur Guy DELACROIX
15 mars Madame Liliane WINGEL
(née LAJARRIGES)
19 décembre Monsieur Jean-Luc DENONIN



CONCESSIONS CIMETIÈRE

Tombes (30 ans)	: 70 €
Tombes (50 ans)	: 100 €
Droit de superposition	: 50 % du tarif en vigueur de la concession initiale
Droit de superposition pour concessions perpétuelles existantes	: 130 €
Caves-urnes (30 ans)	: 50 €
Caves-urnes (50 ans)	: 70 €
Droit de superposition	: 50 % du tarif en vigueur de la concession initiale



Les lotissements

- Lotissement de la TIERCELLE



Bienvenue aux nouveaux Clévilloises et Clévillois !!!

Certaines informations utiles à votre vie dans la commune vous attendent en Mairie (horaires des services, nourrices, manifestations diverses...). Merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie afin que nous puissions vous les communiquer.



- Lotissement Impasse des Moutiers

15 nouvelles familles viennent d'emménager dans des logements de types F3 et F4 construits par le bailleur social Chartres Habitat. Ces logements répondent aux normes environnementales actuelles et permettent aux personnes ne pouvant accéder à la propriété de se loger convenablement.



Clévilliers en balade



Depuis 2018, l'aménagement foncier de la commune de Briconville, étendu sur la partie la plus boisée et vallonnée de Clévilliers, offre des nouveaux chemins pour vos sorties nature.



Venez découvrir ces chemins en famille, à pied ou en vélo.
Bonne balade !



Partagez avec nous vos plus belles photos. Avec votre autorisation, elles seront publiées sur Facebook.



Le Canal Louis XIV



Nous vous proposons de découvrir, à deux pas de Clévilliers, les vestiges du Canal Louis XIV :

Mais commençons par un peu d'histoire.....

C'est en **1685**, que débuta la construction du canal Louis XIV, aussi appelé canal de l'Eure, ou canal de Maintenon.

Le roi de France **Louis XIV** (1638-1715) voulait ainsi capter l'eau de l'Eure à Pontgouin, pour l'acheminer jusqu'à l'étang de la Tour, près de *Rambouillet*, dans le but d'alimenter les fontaines et les plans d'eau du *Château de Versailles*.

Il demanda donc à Sébastien Le Prestre, plus connu sous le nom de Marquis de Vauban (1633-1703), ingénieur hydraulique et architecte militaire, de lui construire cet ouvrage de plus de 80 km de long.



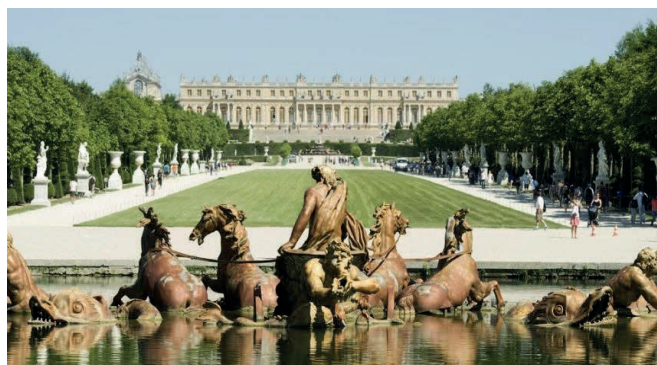
LOUIS XIV

VAUBAN



Sa construction fut interrompue en 1689, par la guerre de la Ligue d'Augsbourg et resta inachevée, malgré les gros travaux déjà réalisés et les importantes sommes d'argent investies.

Le Château de Versailles



Le saviez-vous ?

- Ce canal passe tout près de notre commune : à Saint Germain la Gâtine et à proximité de Briconville.
- Vous pouvez ainsi sortir en famille et découvrir les 7 points stratégiques qui méritent le détour – voir la carte ci-dessous.
- Vous pourrez ainsi admirer les édifices historiques de Vauban, et vous plonger dans l'histoire du 17ème siècle, tout près de Clévilliers !

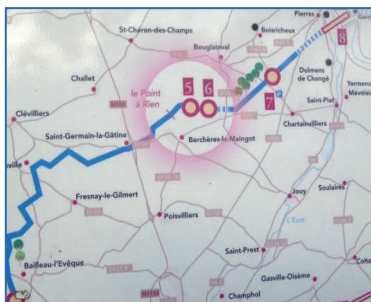


Les points 5 et 6 : La grande Arche et l'entrée du Siphon

Prenez la voiture vers Saint Germain la Gâtine puis, Berchères la Maingot, passez devant l'école, tournez à droite puis à gauche direction la Dragonnerie !

Sortez du village de Berchères, traversez un petit pont en béton (c'est le canal), puis prenez le chemin tout de suite à gauche ! (Panneau: Canal Louis XIV).

Soit vous vous gardez à cet endroit, ou si le temps le permet, vous pouvez vous garer 250 mètres plus loin, à quelques pas des 2 ouvrages qui se trouvent sur votre gauche à 30 mètres environ.



Siphon maçonné en pierre et en brique



La grande Arche

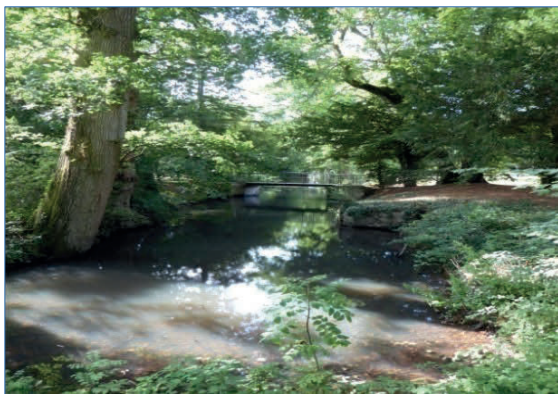
En quelques photos, voici ce que vous allez découvrir... Mais rien de tel que de vous y rendre...



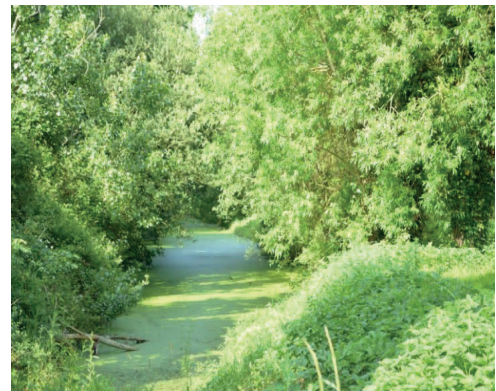
Ecluse de Boizard à Pontgouin



L'Aqueduc, un vestige inachevé à proximité du Château de Maintenon. Il devait, avec de grosses canalisations, faire traverser l'eau captée de Pontgouin vers Versailles, en permettant ainsi de garder un dénivelé suffisant, en surplombant la vallée de l'Eure.



Canal à Fontaine la Guyon qui, avec sa glace, alimentait l'hiver une glacière souterraine du début 19^{ème} siècle.



Canal à Dallonville, commune de Bailleau-l'Evêque.

A chaque endroit stratégique de votre visite, vous trouverez un panneau pédagogique explicatif.



L'Aqueduc de Maintenon

« n'oubliez pas vos chaussures de randonnée ! »

Familles Rurales de Clévilliers – Challet – Briconville



Séances de Yoga *Salle des Fêtes de Clévilliers*

- Lundi matin de 10 h à 11 h 15 avec Véronique
- Mercredi soir de 20 h à 21 h 30 avec Martial
- Jeudi soir de 20 h 30 à 21 h 45 avec Cristina



Séances de Fitness *Salle des Fêtes de Clévilliers*

- Mardi soir de 20 h 30 à 21 h 30 avec Margaux

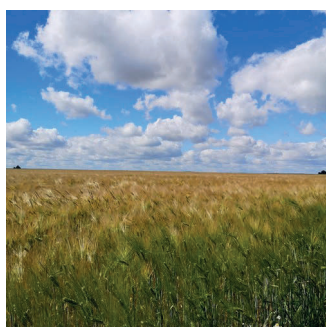
Ces divers cours sont assurés par des animateurs diplômés dans la convivialité et la bonne humeur.

Vous avez toujours la possibilité de nous rejoindre Vous serez les bienvenus.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

- Annie RENARD, Présidente 06.61.69.76.16.
- Jane CHAUVRON, Trésorière 06.71.81.71.03.
- Isabelle ANSEAUME, Secrétaire 06.27.81.25.52.

Nous vous souhaitons
une nouvelle année plus sereine et espérons bientôt se retrouver.



MUTUELLE DES CHASSEURS DE CLEVILLIERS

Toute l'équipe de la Mutuelle des chasseurs de Clévilliers,
Eric BUISSON, Michel FEILLU, Jeanne GRENIER,
Philippe LEROY, Romain HATTON, Jean-Louis NAVEREAU
vous souhaite une excellente année 2021



ASSOCIATION SPORTIVE CLEVILLIERS – BAILLEAU L'EVEQUE

La saison 2019-2020 a été écourtée et s'est arrêtée mi-mars suite à la situation sanitaire que vous connaissez tous.

La saison 2020-2021 a pu reprendre début septembre en respectant les protocoles fournis par la FFF et le district. Suite au 2^{ème} confinement la saison se retrouve de nouveau interrompue.

Nous comptons tout de même à ce jour 73 licenciés dont 61 enfants de 5 à 15 ans. Une nouveauté pour cette saison, une entente a été signée avec le club FC LEVES pour notre catégorie U15.

Les entraînements se déroulent :

- Les mardis de 18 h 00 à 19 h 15 au stade de Clévilliers pour les catégories U7 et U9.
- Les lundis et jeudis de 18 h 15 à 19 h 45 au stade de Clévilliers pour la catégorie U11.
- Les mardis de 18 h 30 à 20 h 00 au stade de Bailleau-l'Evêque et les vendredis de 18 h 30 à 20 h 00 au stade de Clévilliers pour la catégorie U13.
- Les mardis et jeudis de 17 h 45 à 19 h 15 au stade de Lèves pour l'entente U15.

La situation actuelle ne nous permet malheureusement pas d'organiser notre traditionnelle soirée au mois de janvier. Quant au tournoi du club tout va dépendre de l'évolution sanitaire et des protocoles imposés.

Nous tenons à remercier les communes de Clévilliers, Bailleau-l'Evêque, Challet et Briconville ainsi que les Sponsors et partenaires de répondre toujours présents à nos côtés.

Pour tous renseignements sur le club n'hésitez à nous contacter au 06.29.82.01.31 ou par mail 504939@lcfoot.fr

L'ASCB et tous ses licenciés vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux 2021.



Le Président,

Xavier GARANGER



VOYAGEURS DU TEMPS



L'association Voyageurs du temps propose des relookings et des événements festifs faisant revivre les différentes époques du vingtième siècle, les contes et traditions du monde, pour les collectivités et les particuliers. La collection de costumes ne cesse de s'agrandir et la qualité des prestations de s'affiner au fur et à mesure des années.

Dans la petite salle communale de Clévilliers, où sont stockés les costumes de princesses, de pin up et autres, l'association propose aussi un cours de couture le mercredi soir de 19 h à 21 h en période scolaire. Malheureusement, avec le contexte sanitaire, les cours ont dû être suspendus jusqu'à nouvel ordre. Notre chère professeure de couture, Doriane Vandermeersch, a cousu cette année le superbe costume du père Noël.

En février dernier, nous avons proposé une Soirée dans les Années folles à la salle des fêtes de Clévilliers. Les participants ont assisté à un concert des « Miss Tinguettes », à un Bal swing orchestré par l'association Drouaise Provi'danse avec des démonstrations et initiations, pendant que le public inscrit au Relooking se préparait pour un shooting photographique dans le décor installé (coiffure, costume et maquillage). « Chacun peut y trouver son bonheur homme, femme et enfant, pour toutes les tailles (du 34 au 46) et tous les âges. Cette séance de relooking suivie d'une séance photo peut contribuer à changer l'image de soi et apprendre à aimer son image », détaille Flore. Après février, la plupart de nos événements se sont vus annulés les uns après les autres. Nous en avons profité pour faire du rangement et prendre du temps pour nous. De nouvelles idées fleurissent aussi dans nos têtes avec nos partenaires, comme une journée immergée dans le monde de Mary Poppins ou encore dans un château qui enseignerait la magie...



- L'association vous propose cette année :
- * Un mini shooting Fête des Mères, Luisant
 - * Un relooking pin up sixties lors du salon du vintage de Thiron Gardais
 - * Un événement sur la magie et les sorciers, Luisant
 - * Une soirée dans les années folles pour le Réveillon 2021

**Ces événements sont ouverts à tous,
adhérents de l'association ou non.**

Contact : voyageursdutemps28@gmail.com

Facebook : Voyageurs du temps

Crédit photo : Julieta Broustau, Jean-Marc Szultz





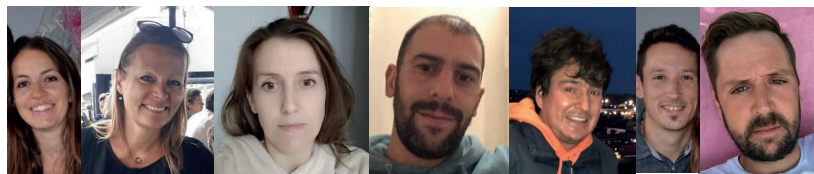
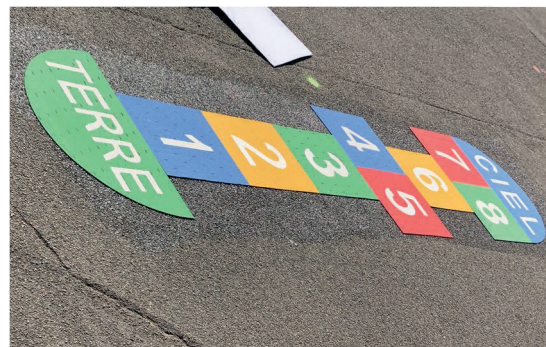
Association des parents d'élèves APE

Dans le contexte actuel de crise sanitaire les différentes actions envisagées par l'APE n'ont malheureusement pas pu être toutes réalisées. Malgré tout l'équipe reste mobilisée et motivée pour proposer les habituelles ventes à distance (chocolats, gâteaux "bijou", sapins...) et espère vivement offrir aux enfants une formidable kermesse en fin d'année.

Grâce aux manifestations de l'an passé, nous avons pu participer au financement du voyage scolaire prévu l'an dernier, qui espérons-le pourra enfin se dérouler en mai 2021.

L'APE a financé pour les nouveaux collégiens l'achat d'un petit livre d'énigmes ainsi qu'un bon d'achat papeterie.

Nous avons aussi installé une marelle et un serpent thermocollés au sol.



Quelques membres de l'association: Caroline (Lana CM1 et Tom CP), Magali (Lili CM2), Aurélie (Jeanne CE2 et Margaux MS), Julien (Noa CM2 et Juliette CP) Thierry (Tom CM2), Ambroise (Lana CM1 et Tom CP), Thibault (Loïs CP).

Les membres de l'APE remercient chaleureusement les maîtresses, le personnel de l'école ainsi que l'ensemble des parents pour leur participation et leur présence lors de nos actions.

Vos démarches administratives



Mes démarches en ligne :

Vous pouvez désormais effectuer vos démarches de certificat d'immatriculation (carte grise) et de permis de conduire sans vous rendre au guichet d'une préfecture.

Vos demandes de délivrance de titres se simplifient avec un service public accessible en ligne 24 h / 24 h, 7 j / 7 j, pour tous et partout sur le territoire.

Les cartes d'identité et les passeports sont désormais biométriques. La Mairie de Clévilliers n'est pas dotée des équipements nécessaires à leur production.

Un seul compte pour toutes vos démarches sur :

<https://ants.gouv.fr>

Les démarches liées à l'obtention d'un certificat d'immatriculation (carte grise), pour cause de ventes ou de changement d'adresse, se réalisent aujourd'hui de deux façons différentes :

- De manière numérique via **UNIQUEMENT** le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- De manière physique chez un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture : [Garagistes dans le département de l'Eure-et-Loir \(28\)](#)



NB : Attention, énormément de sites internet vous proposent de réaliser les formalités liées à votre carte grise contre une certaine somme d'argent. Avant toutes validations de paiement, vérifiez quel est le prix d'une [carte grise](#).

LE RECENSEMENT, LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au Consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est **exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...)**. Pour tout renseignement, veuillez contacter la Mairie.





AGENCE POSTALE
COMMUNALE

AGENCE POSTALE

Rue du Stade

Tél. : 02.37.23.91.57.

Lundi et Vendredi : 13 h 30 à 18 h 00

Mercredi et Samedi : 9 h 00 à 12 h 00

Levée du courrier : tous les jours à 9 h 00



Vous pouvez effectuer dans votre Agence Postale Communale vos achats de timbres et produits tels que les emballages de colis ou les enveloppes pré-timbrées, les expéditions de courriers et de colis vers la France métropolitaine ou les DOM-TOM, l'Europe ou le monde (les colis de plus de 10 kilos ne sont pas pris en charge dans votre agence), les retraits et dépôts d'espèces sur vos comptes postaux **exclusivement** (vous devez vous munir obligatoirement de votre **carnet de chèques** ou de votre **carte de compte épargne et d'une pièce d'identité pour effectuer ces opérations**). L'APC ne prend en charge ni les envois « CHRONOPOST », ni les colis « MONDIAL RELAY ». Elle est équipée d'un terminal de paiement « Carte Bleue » « sans contact ».

Votre APC stocke et vous remet vos courriers et colis en instance (délai de garde de 15 jours en agence) contre la présentation du bordereau d'avis de passage déposé dans votre boîte aux lettres et de votre pièce d'identité. **ATTENTION** : la remise par procuration ne s'effectue que sur remise du bordereau d'avis de passage complété au verso par vos soins autorisant une tierce personne à retirer le pli en votre nom. Cette personne se verra remettre votre pli sur présentation de votre pièce d'identité **ET** de la sienne.

Votre condition maritale ou parentale ne vous donne aucun droit quant à la récupération des instances postales entre conjoints, descendants ou ascendants si vous n'êtes pas le bénéficiaire du pli sans une procuration...Des procurations permanentes peuvent être mises en place pour vous simplifier les démarches de retraits d'instances. Pour une bonne distribution du courrier vous devez indiquer sur votre boîte aux lettres tous les noms des occupants de l'habitation. Votre facteur, pour vous remettre votre courrier ou votre colis, doit pouvoir accéder à votre domicile en se manifestant par l'intermédiaire de votre sonnette et en toute sécurité (merci de vérifier le bon fonctionnement de votre sonnette et de maîtriser vos animaux...).



Dimitri, est votre facteur titulaire.

Lors de ses absences, Jennifer assure la distribution de votre courrier.



EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE LANCE UNE NOUVELLE APPLICATION DÉDIÉE À LA LOCALISATION DES ADRESSES ÉLIGIBLES À LA FIBRE OPTIQUE

Eure-et-Loir Numérique innove en offrant l'information sur tout le département, quel que soit le constructeur d'infrastructure : 100% d'informations sur le 100% fibre

L'Eure-et-Loir a été parmi les 10 premiers départements à prendre les mesures nécessaires pour le déploiement des infrastructures de fibre optique dès 2010 et a proposé dès 2016 une carte interactive indiquant une éligibilité fibre par commune. Aujourd'hui, **Eure-et-Loir Numérique** creuse l'écart et innove encore en permettant à tous de consulter, **pour chaque habitation en particulier**, les informations liées à l'arrivée de la fibre optique à l'adresse recherchée, **et quel que soit l'opérateur qui construit le réseau de fibre optique.**

Voici les grandes particularités de notre nouvel outil, qui prouve son efficacité et son importance dès la phase de réalisation du programme de déploiement de la fibre optique :

- La nouvelle carte interactive permet d'**OFFRIR L'INFORMATION SUR TOUT LE DÉPARTEMENT** :
 - sur notre Réseau d'Initiative Publique qui représente 40% des habitants,
 - sur les zones AMII également, déployées sur fonds privés sur 35% du département et construites par Orange et CM'IN,
 - sur la zone AMEL enfin, qui représente 25% du total et qui est déployée par SFR.
- La nouvelle carte permet de savoir **SI LES HABITATIONS SONT ÉLIGIBLES À LA FIBRE OPTIQUE** et si non, **QUAND ELLES LE SERONT**. Notre environnement graphique permet aussi de **VISUALISER TRÈS CLAIREMENT** l'emplacement des habitations dans leur environnement.
- L'outil donne également les indications sur **LES ACTIONS À MENER DANS LE CAS OÙ UNE ADRESSE NE POURRAIT PAS ENCORE DEVENIR ÉLIGIBLE**.
- La carte interactive **ÉVOLUE AVEC LES NOUVELLES INFORMATIONS ET OFFRE UN SERVICE PÉRENNE**: elle permet de suivre précisément l'avancée de la fibre optique sur le territoire.

Détail des fonctionnalités innovantes:

Lors de la saisie de l'adresse, présentation du point de chaque adresse avec mention du statut et date prévue de l'arrivée de la fibre optique :

- **En vert**, « vous avez accès à la fibre optique »
- **En jaune**, « les travaux sont en cours à proximité de votre habitation »
- **En orange clair**, « les travaux de fibre optique sont commencés dans la commune »
- **En orange foncé**, « les travaux de fibre optique ne sont pas encore commencés »
- **En rouge** : « une action est nécessaire » : dans presque tous les cas, il est besoin d'un arrêté de numérotage.

À échelle plus large, sur un clic, **affichage des taux d'adresses déjà éligibles à la fibre optique pour chaque commune et date de début de commercialisation de la fibre**

L'outil présente les dates de commercialisation de la fibre optique par secteurs avec la possibilité de choisir le fond de carte, dont un qui collecte **les données cadastrales**:

- Carte couleur
- Carte noir et blanc
- Image satellite
- **Vision des parcelles cadastrales**

Ce nouvel outil est accessible directement à l'adresse
<https://carte.numerique28.fr/>





Économisons nos ressources en eau

Les ressources en eau sont précieuses sur nos territoires. Tous les acteurs doivent en user de manière raisonnée, tant pour les usages domestiques en eau potable, les usages industriels et les usages agricoles.

Chacun d'entre nous, usager de l'eau, peut être aussi acteur de la non surexploitation de ce bien commun.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations pour vous y aider.

1 Surveillez vos consommations

Surveiller et comparer vos consommations hebdomadaires et mensuelles grâce aux compteurs installés sur la commune par l'agence de l'eau.

Pour ce faire, il suffit de créer votre espace personnel sur :

<https://agence-en-ligne.cmeau.com/>



2 Estimez vos consommations en fonction de vos usages

Quelle est la quantité moyenne d'eau potable consommée chaque mois par votre foyer ?

Il est tout à fait possible de répondre à cette interrogation en utilisant le simulateur mis à disposition sur : <https://agence-en-ligne.cmeau.com/calculconso/calculconso.html>

3 Adoptez les bons gestes

- Je préfère la douche aux bains.
- Je fais tourner le lave-linge et le lave-vaisselle quand ils sont pleins.
- Je ne laisse pas couler l'eau en permanence quand je me lave les dents ou lorsque je fais la vaisselle à la main.
- Je coupe l'eau quand je pars plusieurs jours.
- J'utilise les aires de lavages de véhicules qui recyclent l'eau.
- Je récupère de l'eau de pluie pour arroser mon jardin ou laver mon véhicule.
- J'arrose mon jardin le soir et je paille les sols pour arroser moins.



4 Réparez vos fuites

Un Robinet qui goutte consomme 5 litres par heure !

Une chasse d'eau qui fuit consomme 600 litres par jour, la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes !

5 Respectez les restrictions en période de sécheresse

En cas de sécheresse, il existe plusieurs niveaux d'alerte allant de la sensibilisation à la limitation de plus en plus forte jusqu'à l'interdiction totale :

- de l'arrosage des pelouses et espaces verts
- du lavage des voitures
- du remplissage des piscines

Il faut ensemble les respecter.

6 Optez pour des installations économes

Il existe quantité d'équipements sanitaires, de robinetterie et d'électroménager permettant de réaliser des économies en eau. Les conseils de Cmeau sur le sujet sont nombreux.

N'hésitez pas à consulter leur site : www.cmeau.com



ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage a lieu tous les jeudis après-midi. Ce ramassage est décalé d'une journée en cas de jour férié dans la semaine. Le passage des encombrants aura lieu 2 fois par an selon le calendrier qui vous a été remis.

Clévilliers

Déchetteries

CHAMPHOL Rue Fontaine-Bouillant - Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. - Dimanche de 9 h à 12 h. <i>Fermée le jeudi et les jours fériés.</i> Accès gratuit pour les particuliers Dernier accès 15 minutes avant la fermeture	CHAUNAY D821 à Fontenay-sur-Eure - Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. - Dimanche de 9 h à 12 h. <i>Fermée le mardi et les jours fériés.</i> Accès gratuit pour les particuliers Dernier accès 15 minutes avant la fermeture
DAMMARIE D131 au Bois-de-Mivoye - Mardi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. - Mercredi de 14 h à 18 h. - Dimanche de 9 h à 12 h. <i>Fermée le lundi, le jeudi et les jours fériés.</i> Accès gratuit pour les particuliers Dernier accès 15 minutes avant la fermeture	SAINT-AUBIN-DES-BOIS Le Petit-Chêne - Lundi de 14 h à 18 h. - Mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. - Dimanche de 9 h à 12 h. <i>Fermée le mardi, le jeudi et les jours fériés.</i> Accès gratuit pour les particuliers Dernier accès 15 minutes avant la fermeture

Recyclage :

Des containers sont à votre disposition dans la Rue de Chartres (à proximité du dépôt communal) et Rue du Château au Boullay d'Achères.

Si les caissons sont pleins, ne déposez surtout pas de déchets, mais prévenez la Mairie pour que le nécessaire soit fait.

RAPPEL :

- Tout dépôt sauvage est passible d'une amende (article R.635-8)
- Merci de faire preuve de civisme !!!
- Les containers ne reçoivent que les journaux, emballages ménagers et verres.
- La vaisselle, les pneus, les déchets verts, les huiles... sont à emporter à la déchetterie. Une plainte sera déposée en Gendarmerie pour tout contrevenant.



INADMISSIBLE



L'Atelier des Godins



MISE EN PAGE / IMPRESSION / OBJETS & TEXTILES PUBLICITAIRES / RÉGIE PUB

atelier_des_godins@sfr.fr

SIRET 820 629 566 00010 | RSAC CHARTRES 820 629 566 | APE 4619 B | FR95820629566



APEC ASSURANCES

Audit Page Eric en Courtage

Assurance de prêts - Audit et Conseil

Assurance Vie - Santé - Prévoyance - Retraite

Pour professionnels et particuliers

- Assurance de prêt immobilier
- comparateur et étude de mutuelle santé
 - étude de solution de prévoyance comme le maintien de salaire, la garantie décès ou le contrat obsèques.
 - solutions de placements financiers et de contrats d'épargne pour préparer la retraite

12, rue du Bois neuf lieu dit Bouard - 28300 Clévilliers

Tél.: 07 86 83 21 61

www.apecassur.fr

Mail : e.page@apecassur.fr

Sarl au Capital de 500 € - RCS 854.025.731 - Oricas N° 190 07 034 www.oricas.fr

Infos pratiques

AGENCE POSTALE

Rue du Stade
Tél. : **02.37.23.91.57**



Lundi et Vendredi de 13 h 30 à 18 h 00
Mercredi et Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Levée du courrier : tous les jours à 9 h 00



CHARTRES METROPOLE
EAU
CHARTRES METROPOLE
ASSAINISSEMENT
Hôtel de Ville
Place des Halles
28000 CHARTRES
02.34.43.90.22

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en Mairie, sur rendez-vous,
le 3^{ème} mardi du mois.
Les personnes intéressées doivent prendre
contact avec le Secrétariat de Direction de
l'Action Sanitaire et Sociale au **02.37.23.52.00**

N°VERT depuis un fixe ORDURES MENAGERES

Tél. : **08.00.22.20.36.**

FILIBUS

02.37.36.26.98.

FILIBUS

À la demande
Tél. : **0825 30 28 00**

ÉCOLE DE CLEVILLIERS

Tél. : **02 .37.23.90.38.**

URGENCES

SAMU : 15 (Appel gratuit)
GENDARMERIE : 17
Brigade de Gendarmerie
Rue Jean Mermoz
28000 CHARTRES
POMPIERS : 18 ou 112

S Y N E L V A

12, rue Kennedy
28111 LUCÉ Cedex
Tél. : **02.37.91.80.20**
(dépannage électricité)



MAIRIE DE CLEVILLIERS

Rue du stade
28300 CLEVILLIERS
Tél. : **02.37.23.96.22.**
Courriel :
mairie.clevilliers28@gmail.com
Site internet : www.clevilliers.fr
Secrétariat ouvert au public :
Mardi de 15 h 00 à 18 h 30
Vendredi de 15 h 00 à 19 h 00
Permanence : Maire ou Adjoints
Vendredi de 18 h 00 à 19 h 00
ou sur rendez-vous

BIBLIOTHÈQUE

Rue du Stade

Ouverture de la bibliothèque :
Tous les lundis pour les élèves
du regroupement pédagogique
uniquement.

Pour les particuliers :
prendre contact avec la responsable de la
bibliothèque au
06.85.82.05.73.
(Madame Aurore ENJELVIN)

